

REGLEMENT FINANCIER TARIFS ANNUELS 2023-2024

	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE	OBSERVATIONS
EXTERNAT	Mensuel sur 10 mois				
Contribution des familles	69,85 €	71,40 €	76,15 €	88,20 €	Assurance scolaire comprise, - 20% pour le second enfant, - 50% pour le troisième enfant, - 100% pour le quatrième enfant, remise supplémentaire de 5% si vous avez un autre enfant scolarisé dans l'enseignement privé catholique
Projets pédagogiques et sorties	10,00 €	12,10 €	12,10 €	12,10 €	Hors voyages scolaires de plus d'une journée
Cotisations Enseignement Privé	15,30 €	16,30 €	16,30 €	16,80 €	
Garderie école matin/soir Etude collège soir	Gratuit	Gratuit	Gratuit		
TOTAL MENSUEL	95,15 €	99,80 €	104,55 €	117,10 €	
RESTAURATION	<i>Coût repas complet 7,49 € 1er degré, 7,65 € 2d degré</i>			Selon le contenu du plateau au self, prix à la carte à la cafétéria. Plat chaud 5,75 €. + 1 périphérique 6,80 € + 2 périphériques 7,39 € + 3 périphériques 7,65 €	Réduction : - 10% pour le deuxième enfant et -20% pour les suivants (pour le lycée, uniquement sur le plat chaud avec 2 ou 3 périphériques)
FRAIS FIXES PAR FAMILLE	Annuel				Une seule cotisation par famille
Participation aux investissements	99,75 €				
OPTIONS					
Etude dirigée école/aide aux devoirs		70,00 € / mois			Participation à la demande des familles dans la limite des places disponibles
Cotisation APEL par famille	21,50 € /an				Si vous ne souhaitez pas adhérer, merci de le signaler avant le 15 septembre de l'année scolaire

* **Frais obligatoires**

Remarques :

Pour les fournitures (livres, cahiers, fichiers...) de l'école, hors trousse et cartable, la commande sera faite collectivement par l'établissement et sera facturée en septembre.

Pour le collège et le lycée, les cahiers de travaux pratiques et certaines fournitures seront achetés collectivement et refacturés aux familles en septembre .

Une facture annuelle sera établie fin septembre, payable par prélèvement mensuel le 6 de chaque mois d'octobre à juin ou en ligne par Ecole Directe.